

# Tiré à part des rapports d'activité

Rapport sur les  
relations extérieures

—

2017



ETAT DE FRIBOURG  
STAAT FREIBURG

**Chancellerie d'Etat** CHA  
**Staatskanzlei** SK

# Table des matières

---

<b>1</b>	<b>Introduction : l'essentiel de 2017</b>	<b>6</b>
<b>1.1</b>	<b>Tendances générales de la collaboration fédérale</b>	<b>6</b>
<b>1.2</b>	<b>Objets prioritaires 2017 pour le canton</b>	<b>7</b>
1.2.1	Confédération	7
1.2.2	Intercantonal	7
1.2.3	International	7
<b>2</b>	<b>Activités gouvernementales</b>	<b>8</b>
<b>2.1</b>	<b>Conférence des gouvernements cantonaux (CdC)</b>	<b>8</b>
<b>2.2</b>	<b>Fondation ch</b>	<b>9</b>
<b>2.3</b>	<b>Conférences des directeurs cantonaux</b>	<b>9</b>
<b>2.4</b>	<b>Conventions intercantionales en cours d'élaboration, de négociation ou de ratification</b>	<b>12</b>
<b>2.5</b>	<b>Conférence des Gouvernements de Suisse occidentale (CGSO)</b>	<b>13</b>
<b>2.6</b>	<b>Rencontres gouvernementales bilatérales</b>	<b>13</b>
<b>2.7</b>	<b>Relations avec la députation fribourgeoise aux Chambres fédérales et avec les autorités fédérales</b>	<b>13</b>
<b>2.8</b>	<b>Consultations fédérales</b>	<b>14</b>
<b>2.9</b>	<b>Promotion de l'image du canton de Fribourg</b>	<b>17</b>
<b>3</b>	<b>Direction de l'instruction publique, de la culture et du sport</b>	<b>18</b>
<b>3.1</b>	<b>Collaborations intercantionales</b>	<b>18</b>
3.1.1	Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP)	18
3.1.2	Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin (CIIP)	18
3.1.3	Conférence de l'instruction publique de la Suisse du Nord-Ouest (NWEDK) et Conférence des régions alémaniques de la CDIP (D-EDK)	19
<b>3.2</b>	<b>Echanges scolaires</b>	<b>19</b>
3.2.1	Généralités	19
3.2.2	Douzième année linguistique (DAL)	19
3.2.3	Echanges élèves / classes (EC)	20
3.2.4	Echanges individuels de vacances (EIV)	20
3.2.5	Movetia	20
3.2.6	RCS (Région capitale suisse)	21
<b>3.3</b>	<b>Gymnase intercantonal de la Broye (GYB)</b>	<b>21</b>
3.3.1	L'école en bref	21
3.3.2	Elèves	21

3.3.3	Marche générale de l'école	21
<b>3.4</b>	<b>Promotion des jeunes talents</b>	<b>22</b>
<b>4</b>	<b>Direction de la sécurité et de la justice</b>	<b>22</b>
<b>4.1</b>	<b>Collaborations intercantionales</b>	<b>22</b>
4.1.1	Conférence des directrices et directeurs des départements cantonaux de justice et police (CCDJP)	22
4.1.2	Conférence gouvernementale des affaires militaires, de la protection civile et des sapeurs-pompiers (CG MPS)	22
4.1.3	Conférence latine des chefs de département de justice et police (CLDJP)	23
<b>5</b>	<b>Direction des institutions, de l'agriculture et des forêts</b>	<b>23</b>
<b>5.1</b>	<b>Collaborations intercantionales</b>	<b>23</b>
5.1.1	Conférence des Directeurs de l'agriculture (CDCA)	23
5.1.2	Conférence pour forêt, faune et paysage (CFP)	23
5.1.3	Conférence tripartite	23
<b>6</b>	<b>Direction de l'économie et de l'emploi</b>	<b>24</b>
<b>6.1</b>	<b>Collaborations intercantionales</b>	<b>24</b>
6.1.1	Conférence des chefs des départements cantonaux de l'économie publique (CDEP)	24
6.1.2	Conférence des chefs des départements cantonaux de l'économie publique de Suisse occidentale (CDEP-SO)	24
6.1.3	Conférence des directeurs cantonaux de l'énergie (EnDK)	24
6.1.4	Comité gouvernemental de la HES-SO	24
<b>6.2</b>	<b>Greater Geneva Berne area (GGBa)</b>	<b>24</b>
<b>6.3</b>	<b>Nouvelle Politique Régionale</b>	<b>25</b>
<b>7</b>	<b>Direction de la santé et des affaires sociales</b>	<b>25</b>
<b>7.1</b>	<b>Collaborations intercantionales</b>	<b>25</b>
7.1.1	Conférence suisse des directrices et directeurs cantonaux de la santé (CDS)	25
7.1.2	Conférence des directrices et directeurs cantonaux des affaires sociales (CDAS)	25
7.1.3	Conférence latine des affaires sanitaires et sociales (CLASS)	25
7.1.4	Conférence latine des Chefs des Départements compétents en matière d'asile et de migrants (CLDAM)	26
<b>8</b>	<b>Direction des finances</b>	<b>26</b>
<b>8.1</b>	<b>Collaborations intercantionales</b>	<b>26</b>
8.1.1	Conférence des directeurs cantonaux des finances (CDF)	26
8.1.2	Conférence des directeurs cantonaux des finances des cantons latins (CLDF)	26
8.1.3	Conférence romande de la loterie et des jeux (CRLJ)	26
8.1.4	Conférence spécialisée des membres de gouvernements concernés par la loi sur les loteries et le marché des loteries (CDCM)	27
<b>8.2</b>	<b>La péréquation financière entre la Confédération et les cantons</b>	<b>27</b>
<b>9</b>	<b>Direction de l'aménagement, de l'environnement et des constructions</b>	<b>28</b>

---

<b>9.1</b>	<b>Collaborations intercantionales</b>	<b>28</b>
9.1.1	Conférence suisse des directeurs des travaux publics, de l'aménagement du territoire et de l'environnement (DTAP)	28
9.1.2	Conférence des directeurs cantonaux des transports publics (CTP)	28
9.1.3	Conférence des transports de Suisse occidentale (CTSO)	28
9.1.4	Conférence romande des travaux publics (CRTP)	28
9.1.5	Conférence romande des marchés publics (CROMP)	28
9.1.6	Conférence suisse des marchés public (CMP)	28
9.1.7	Comité directeur de l'association SIMAP (Système d'information sur les marchés publics en Suisse)	28
<b>10</b>	<b>Chancellerie d'Etat</b>	<b>28</b>
<b>10.1</b>	<b>Conférence des chanceliers d'Etat et Conférence des chanceliers d'Etat des cantons latins</b>	<b>28</b>
<b>10.2</b>	<b>Relations extérieures</b>	<b>29</b>
10.2.1	Région capitale suisse (RCS)	29
10.2.2	Intégration européenne et relations internationales	29
<b>A1</b>	<b>Activités – métiers du secteur relations extérieures auprès de la Chancellerie d'Etat - 2017</b>	<b>31</b>

---

---

# 1 Introduction : l'essentiel de 2017

## 1.1 Tendances générales de la collaboration fédérale

S'agissant de l'état de la collaboration fédérale entre la Confédération et les cantons, les tendances observées ces dernières années sont toujours d'actualité. Les résultats du *monitoring du fédéralisme 2014-2016* de la Fondation ch le confirment.

La *participation des cantons au processus législatif* de la Confédération a encore besoin d'être améliorée. Partie intégrante de la Confédération et premiers responsables de l'exécution du droit fédéral, les cantons ont un rôle particulier à jouer. L'association des cantons au processus de décision sur le plan fédéral ne fonctionne pas toujours. Les cantons doivent souvent rappeler qu'ils sont des partenaires à part entière de l'Etat fédéral qui doivent être associés au processus de décision sur le plan fédéral et à l'élaboration des actes législatifs qui les concernent. L'association précoce d'experts cantonaux aux groupes de travail qui élaborent les projets législatifs est tout aussi importante qu'une prise en compte particulière de l'avis des cantons dans le cadre des procédures de consultation, notamment lorsque l'objet a des conséquences en termes de ressources humaines, d'organisation et de finances au niveau cantonal.

La *tendance centralisatrice* se poursuit. Lorsqu'il s'agit d'édicter de nouvelles réglementations, souvent une solution homogène est recherchée. La Confédération revendique de plus en plus de compétences législatives pour elle (aménagement du territoire, chasse, forêts). On constate également que de plus en plus de normes et de réglementations de détail sont introduites au niveau des ordonnances. Il faut harmoniser et centraliser là où il est absolument nécessaire de le faire, mais il ne faut pas réduire les cantons à être de pures instances exécutives dans les domaines politiques pour lesquels la Confédération devrait se contenter d'édicter des principes. L'harmonisation du droit entre les cantons et la coordination intercantonale contribuent également à la tendance centralisatrice. Dans ce contexte, on constate une pression politique croissante à l'harmonisation dans certains domaines, au motif que, sinon, c'est la Confédération qui réglementera (aide sociale, réglementation des entreprises de sécurité).

Les *transferts de charges*, financières ou de personnel, sont un problème constant relevé par les cantons dans leur évaluation des projets de la Confédération. La densité réglementaire accrue au niveau de la Confédération mène à une augmentation des charges des cantons dans le domaine d'action qui leur a été transféré (mise en œuvre du droit fédéral), mais aussi dans leur propre domaine de compétence (respect des objectifs et des programmes prévus par la Confédération). Souvent, les charges découlant de nouvelles tâches de mise en œuvre assumées par les cantons ne sont pas suffisamment prises en compte par la Confédération dans le cadre des études d'impact de nouvelles réglementations.

A l'inverse, on peut constater que certaines mesures ont été prises pour contrer ces tendances. Un nouvel article a été introduit en 2016 dans l'ordonnance sur l'organisation du gouvernement et de l'administration (OLOGA) qui exige de l'administration fédérale qu'elle consulte les cantons déjà au moment d'élaborer un projet de loi, lorsque leurs intérêts essentiels sont en jeu. S'agissant de la prise en compte des positions cantonales le *Dialogue Confédéral*, pour les questions de politique fédérale, et le *Dialogue Europe*, pour les questions de politique européenne, se sont établis ces dernières années en tant que plateformes institutionnelles. Ces rencontres permettent aux cantons de faire valoir leurs points de vue et leurs prises de position, en contact direct avec le Conseil fédéral. En outre, le Parlement fédéral a adopté récemment deux initiatives parlementaires demandant que les messages du Conseil fédéral contiennent toujours une partie consacrée au respect du principe de subsidiarité en lien avec le projet en question. La problématique du transfert des charges et de la répartition des tâches sera traitée dans le cadre d'un nouveau projet de désenchevêtrement des tâches entre la Confédération et les cantons.

---

## 1.2 Objets prioritaires 2017 pour le canton

### 1.2.1 Confédération

En 2017, le Conseil d'Etat a répondu à plus de 120 consultations fédérales ou intercantionales et a entrepris des démarches pour promouvoir les intérêts du canton dans plusieurs affaires fédérales prioritaires. La sensibilisation par le Conseil d'Etat de la Députation fribourgeoise aux Chambres fédérales et la transmission de prises de position communes ou d'argumentaires aux instances de décision (Parlement, Conseil fédéral) via les conférences intercantionales sont les moyens les plus courants qui sont employés à cette fin.

L'évolution dans le dossier de la réforme de la fiscalité des entreprises (Projet fiscal 17) a été suivie attentivement et son urgence soulignée. Le projet fiscal, tout comme le réexamen du système de la péréquation financière pour lequel des propositions ont été faites en 2017 par les cantons, continueront à occuper le canton et seront prioritaires en 2018. Les premières analyses de la répartition des tâches entre la Confédération et les cantons ont débutés et devront mener à un examen approfondi, dès que les travaux sur les deux dossiers précédents seront achevés. Divers objets appartenant au domaine des transports ont également fait l'objet de sensibilisation auprès de la Députation fribourgeoise. Concernant le Programme de développement stratégique de l'infrastructure ferroviaire (PRODES), notamment, plusieurs projets fribourgeois ont été retenus dans la proposition du Conseil fédéral pour l'étape 2030. Elles seront traitées par le Parlement fédéral en 2018. Un autre dossier prioritaire en 2017, l'encouragement de la formation, de la recherche et de l'innovation (FRI 2017-2020), a été décidé dans le sens de la position fribourgeoise. Les Chambres fédérales ont approuvé les augmentations prévues dans le domaine FRI. En lien avec le retrait du mandat de la perception de la redevance radio-TV à Billag SA, une délégation du Conseil d'Etat, accompagnée par des députés fédéraux fribourgeois, a rencontré la cheffe du DETEC. Le Conseil d'Etat a également eu une rencontre de travail avec la cheffe du DFJP en 2017.

### 1.2.2 Intercantonal

Les dossiers sectoriels sont évidemment aussi traités dans les conférences des directeurs nationales et régionales respectives, qui peuvent entreprendre leurs propres démarches de sensibilisation et parfois porter un dossier au niveau gouvernemental, donc initier un positionnement de la Conférence des gouvernements cantonaux (CdC) ou de la Conférence des gouvernements de Suisse occidentale (CGSO). Typiquement les dossiers de politiques européenne sont traités au niveau gouvernemental. Ainsi, la mise en œuvre de l'art. 121a Cst. (immigration de masse) a marqué les travaux de la CdC en 2017. Les contours de l'Agenda Intégration, une initiative commune de la Confédération, des cantons et des communes pour optimiser les efforts d'intégration et adapter la rémunération des coûts, ont été définis en grande partie en 2017. Les cantons ont participé aux travaux y relatif par le biais de la CdC, la CDIP (formation) et la CDAS (affaires sociales). Au niveau de la Suisse occidentale, c'est l'enseignement des langues nationales, la réintégration de la Suisse aux programmes européens de recherche (Horizon 2020) et de mobilité (Erasmus), l'état de la presse en Suisse romande ainsi que le crédit FRI qui ont notamment été traités prioritairement et en commun.

En matière de collaboration bilatérale, les rencontres avec les gouvernements des cantons de Neuchâtel, du Valais et de Genève ont permis de traiter des dossiers communs, notamment dans le domaine pénitentiaire (échange de places de détention), la candidature pour les jeux olympiques Sion2026, le projet fiscal 17, la restructuration de l'unité territoriale 2 pour l'entretien des routes nationales dans les Cantons de Fribourg, Genève et Vaud ainsi que le programme d'infrastructure ferroviaire PRODES 2030/35 de la Confédération.

### 1.2.3 International

Des actions ciblées ont été menées au niveau international, portant avant tout sur le suivi du dossier européen et la poursuite, voir l'intensification des partenariats avec la Chine, le Brésil et la Région française du Grand-Est, qui comprend l'Alsace. Plusieurs délégations internationales ont été reçues à Fribourg, notamment une délégation de la région de Moscou, intéressée à la formation et la production dans le secteur laitier, et une délégation de journalistes français, invitée par Présence Suisse, qui s'est informée sur le fédéralisme suisse.x§

---

## 2 Activités gouvernementales

---

La responsabilité politique de la coordination des relations extérieures relève ad personam d'un membre du Conseil d'Etat, soit du directeur de l'économie et de l'emploi avec la suppléance assurée par le Directeur des finances. Concrètement, il représente le Conseil d'Etat à l'assemblée plénière de la Conférence des gouvernements cantonaux (CdC) et à la Conférence des Gouvernements de Suisse occidentale (CGSO). La Chancelière d'Etat siège depuis janvier 2016 au comité et au Conseil de la Fondation ch. Les lignes de force de l'intervention du Conseil d'Etat dans le domaine des relations extérieures peuvent être résumées ainsi :

- > Fribourg veut activement jouer son rôle de canton-pont entre la Suisse occidentale et le reste de la Suisse ;
- > Fribourg participe activement à la CdC et aux conférences nationales pour contribuer à un fédéralisme vivant et équitable ;
- > Fribourg se positionne comme un canton fort dans une Suisse occidentale forte ;
- > Fribourg contribue fortement à l'existence et à la vitalité de la Région capitale suisse, quatrième métropole en Suisse, et s'engage dans des projets concrets, aussi avec les autres cantons-partenaires ;
- > Fribourg continue à approfondir ses liens bilatéraux avec les cantons voisins, mais aussi avec d'autres régions intéressées ;
- > Fribourg s'applique à mettre davantage en exergue ses compétences et valeurs au niveau national et international.

### 2.1 Conférence des gouvernements cantonaux (CdC)

En 2017, la Conférence des gouvernements cantonaux a tenu quatre assemblées plénières. Plusieurs dossiers de réforme ont marqué les travaux de la CdC en politique intérieure. Le nouveau projet pour modifier l'imposition des entreprises (Projet fiscal 17), la révision du système de péréquation financière intercantonale et le désenchevêtrement des tâches entre la Confédération et les cantons. Les gouvernements cantonaux ont salué l'orientation du projet fiscal 17 tout en soulignant l'urgence dans ce dossier et en demandant que la part des cantons à l'impôt fédéral direct soit élevée, tel que proposé dans le cadre de la Réforme de l'imposition des entreprises III. Des suggestions pour modifier le mécanisme de la péréquation financière ont été transmises à la Confédération et des représentants cantonaux ont été délégués dans le groupe de travail politique en charge de la suite des travaux. Les réflexions portant sur une prochaine étape du désenchevêtrement des tâches ont été menées et continueront en 2018. En outre, la CdC et les conférences des directeurs cantonaux concernés ont négocié une « Agenda Intégration Suisse » avec la Confédération. Ils ont défini une procédure commune pour optimiser l'intégration des personnes réfugiées reconnues et des personnes admises provisoirement et régler le financement des mesures exécutées dans les communes, les cantons et au niveau de la Confédération.

Les autres dossiers d'envergure de politique intérieure traités à la CdC sont les suivants : recommandation de vote pour un refus de l'initiative populaire « No Billag », consultation sur la volonté d'élaborer un concordat intercantonal sur une assurance contre les risques de tremblement de terre ainsi que l'accompagnement des débats dans les Chambres fédérales au sujet du programme de stabilisation 2017-2019 et de la loi sur les jeux d'argent.

En politique européenne, la CdC s'est positionnée par rapport aux propositions du Conseil fédéral pour un contre-projet à l'initiative populaire « RASA – Sortons de l'impasse ». Les gouvernements cantonaux ont également examiné les projets d'ordonnances pour la mise en œuvre de l'article constitutionnel sur l'immigration (art. 121a Cst.). Les cantons estiment que l'obligation de communiquer les postes vacants devra être introduite par étapes, d'autant que de nombreuses questions d'exécution n'ont pas encore été réglées, notamment celle du financement de la mise en œuvre.

La cinquième Conférence nationale sur le fédéralisme – co-organisée par le canton de Vaud en tant que hôte, la CdC, le Conseil fédéral et le Bureau du Conseil des Etats – a eu lieu les 26 et 27 octobre 2017 à Montreux, réunissant des

représentants de tous les niveaux étatiques et du monde scientifique afin de tirer un bilan sur l'état du fédéralisme suisse.

## 2.2 Fondation ch

La Fondation ch a été créée par les 26 cantons qui sont tous représentés au sein du Conseil de fondation. La Fondation ch joue un rôle de coordination entre ses membres, promeut le fédéralisme et veille au maintien de la diversité des langues et des cultures en Suisse. Elle gère également le secrétariat de la CdC ainsi que la Maison des cantons à Berne, qui héberge les secrétariats de plusieurs conférences intercantionales. La Chancelière d'Etat est membre du Conseil de fondation. Elle siège également au comité directeur qui se réunit deux fois par année.

La réorganisation de la Fondation ch et l'examen de ses activités ont été au cœur des travaux en 2017. Au terme du mandat de la Confédération pour la promotion des échanges et de la mobilité, la Fondation ch a mené des réflexions sur sa future orientation. Le fédéralisme, l'entente et la cohésion en Suisse ainsi que des prestations fournies aux cantons formeront les thématiques principales de cette institution. Son secrétariat a déménagé de Soleure à la Maison des cantons à Berne et l'effectif a diminué, suite à la disparition quasi complète des activités dans le domaine de la mobilité et des échanges.

## 2.3 Conférences des directeurs cantonaux

Le Conseil d'Etat est engagé dans les structures, mais aussi dans les actions de coopération intercantonale. A titre d'exemple, les membres du Conseil d'Etat sont présents dans l'ensemble des conférences nationales des directeurs cantonaux. La Directrice de la santé et des affaires sociales tient la vice-présidence de la Conférence des directeurs cantonaux des affaires sociales (CDAS). Le Conseil d'Etat est également fortement engagé au sein des conférences régionales, particulièrement de la Suisse occidentale. Le Directeur des finances assume la présidence de la Conférence latine des directeurs cantonaux des finances (CLDF) et de la Conférence romande de la loterie et des jeux (CRLJ). Chaque Direction informe dans son rapport respectif sur les activités intercantionales en cours dans ses domaines de compétence.

### Conférences nationales des directeurs cantonaux (état au 31.12.2017)

Conférences nationales des directeurs cantonaux: participation du canton de Fribourg	Représentation du Conseil d'Etat	Fonction
Conférence des directeurs cantonaux des affaires sociales (CDAS)	Directrice SAS	Vice-Présidente
Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP)	Directeur ICS	Membre du comité
Conférence des directeurs cantonaux de l'agriculture (CDA)	Directrice IAF	Membre du comité
Conférence suisse des directrices et directeurs cantonaux de la santé (CDS)	Directrice SAS	Membre du comité
Conférence des directeurs cantonaux des finances (CDF)	Directeur FIN	Membre du comité
Fondation ch pour la collaboration fédérale	Chancelière d'Etat	Membre du comité directeur
Conférence suisse des hautes écoles (CSHE)	Directeur ICS	Membre
Conférence des directrices et directeurs des départements cantonaux de justice et police (CCDJP)	Directeur SJ	Membre
Conférence des directrices et directeurs cantonaux des affaires militaires et de la protection civile (CG MPS)	Directeur SJ	Membre
Conférence pour forêt, faune et paysage (CFP)	Directrice IAF	Membre
Conférence tripartite (CT)	Directrice IAF	Membre
Conférence des gouvernements cantonaux (CdC)	Directeur EE	Membre
Conférence des chefs des départements cantonaux de l'économie publique (CDEP)	Directeur EE	Membre
Conférence des directeurs cantonaux de l'énergie (CDEn)	Directeur EE	Membre
Conférence spécialisée des membres de gouvernements concernés par la loi sur les loteries et le marché des loteries (CDCM)	Directeurs FIN et SJ	Membres
Conférence suisse des directeurs des travaux publics, de l'aménagement du territoire et de l'environnement (DTAP)	Directeur AEC	Membre
Conférence des directeurs cantonaux des transports publics (CTP)	Directeur AEC	Membre

<b>Conférences nationales des directeurs cantonaux: participation du canton de Fribourg</b>	<b>Représentation du Conseil d'Etat</b>	<b>Fonction</b>
Conférence des chanceliers d'Etat	Chancelière d'Etat	Membre

### **Conférences régionales des directeurs cantonaux (état au 31.12.2017)**

<b>Conférences régionales de Suisse: participation du canton de Fribourg</b>	<b>Représentation du Conseil d'Etat</b>	<b>Fonction</b>
Conférence latine des directeurs cantonaux des finances (CLDF)	Directeur FIN	Président
Conférence romande de la loterie et des jeux (CRLJ)	Directeur FIN	Président
Comité gouvernemental HES-SO	Directeur EE	Vice-Président
Région capitale suisse	Directeur EE	Membre du comité
Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin (CIIP)	Directeur ICS	Membre
Conférence des directeurs cantonaux de l'instruction publique de la Suisse du Nord-Ouest (NWEDK)	Directeur ICS	Membre
Conférence des directeurs cantonaux de l'instruction publique des cantons alémaniques (D-EDK)	Directeur ICS	Membre
Conférence latine des directrices et directeurs cantonaux des affaires militaires et de la protection de la population (CLAMPP)	Directeur SJ	Membre
Conférence latine des chefs de département de justice et police (CLDJP)	Directeur SJ	Membre
Conférence des chefs des départements militaires de Suisse romande	Directeur SJ	Membre
Conférence des gouvernements de Suisse occidentale (CGSO)	Directeur EE	Membre
Conférence des chefs de département de l'économie publique de Suisse occidentale (CDEP-SO)	Directeur EE	Membre
Conseil des pouvoirs publics EOSH	Directeur EE	Membre
Greater Geneva Berne Area (GGBa)	Directeur EE	Membre
Conférence latine des affaires sanitaires et sociales (CLASS)	Directrice SAS	Membre
Conférence latine des chefs des départements compétents en matière d'asile et de migrants (CLDAM)	Directrice SAS et Directeur SJ	Membres
Conférence des directeurs des travaux publics, de l'aménagement du territoire et de la protection de l'environnement de la Suisse occidentale et latine (CDTAPSOL)	Directeur AEC	Membre
Conférence des transports de Suisse occidentale (CTSO)	Directeur AEC	Membre
Conférence latine des chanceliers d'Etat	Chancelière d'Etat	Membre

### **Présidences et vice-présidences assumées par des cadres de l'administration cantonale (état au 31.12.2017)**

<b>Direction</b>	<b>Qui</b>	<b>Fonction</b>	<b>Organe</b>
DICS	Secrétaire général	Président	Commission des secrétaires généraux (CSG) de la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP)
DICS	Secrétaire général	Président	Commission de gestion (COGEST) de la Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin (CIIP)
DICS	Chef SEnOF	Président	Commission de coordination et de surveillance du mandat de formation des directeurs et directrices d'institutions de formation (FORDIF ; ne concerne que la Suisse francophone)
DICS	Rectrice HEP	Présidente	Conseil Académique des HEP Romandes (CAHR)
DICS	Rectrice HEP	Présidente	Délégation Diversity de swissuniversities
DICS	Chef SSpO	Président	Conférence des répondants cantonaux du sport (CRCS; conférence spécialisée de la CDIP)
DICS	Chef SSF	Président	Conférence intercantonale des bourses d'études (CIBE ; conférence spécialisée de la CDIP)
DICS	Vice-recteur Université	Président	CUSO, Commission de coordination et de gestion (CCG)

<b>Direction</b>	<b>Qui</b>	<b>Fonction</b>	<b>Organe</b>
DICS	Vice-recteur Université	Vice-président	Délégation Enseignement de swissuniversities
DICS	Chef SeCu	Vice-Président	Conférence des chefs de service et délégués aux affaires culturelles CDAC de Suisse romande
DICS	Secrétaire général	Vice-président	Conférence suisse des secrétaires généraux des départements cantonaux de l'instruction publique (CSSG)
DICS	Rectrice Université	Vice-présidente	Chambre des Hautes Ecoles Universitaires de swissuniversities
DICS	Rectrice Université	Vice-présidente	Délégation Stratégie et coordination de la politique des hautes écoles de swissuniversities
DSJ	Conseiller juridique DSJ	Président	Commission d'examen pour les entreprises de sécurité
DSJ	Directeur OCN	Président	Conférence latine des chefs des services des automobiles et de la navigation
DSJ	Chef SPoMi	Président	Conférence des chefs des services cantonaux de migration de la Suisse latine
DSJ	Chef de la région Nord de gendarmerie	Président	Groupement Hooli RBT (lutte contre le hooliganisme)
DSJ	Chef gendarmerie Pol	Président	Groupe de travail intercantonal AMOK 2.0
DSJ	Directeur OCN	Vice-Président	Association des services de la navigation (asn)
DIAF	Conseiller scientifique SAgri	Président	Organisme intercantonal de certification (OIC)
DIAF	Cheffe centre de formation des métiers de l'intendance, du lait et agroalimentaire	Présidente	Société de conseil en industrie laitière CASEi
DIAF	Collaborateur technique diplômé	Président	Association suisse pour le développement rural suisse melio
DIAF	Vétérinaire cantonal, chef SAAV	Vice-président	Association suisse des Vétérinaires cantonaux (ASVC)
DEE	Chef Sstat	Président	Conférence des offices romands et tessinois de statistique (CORT)
DEE	Chef SFP	Président	Conférence latine de l'enseignement du post obligatoire
DSAS	Cheffe adjointe SASoc	Présidente	Coordinateurs asile latins
DSAS	Coordinateur LAVI / SASoc	Président	Conférence régionale pour la Suisse occidentale des offices de liaison cantonaux pour l'aide aux victimes d'infraction
DSAS	Responsable BEF	Co-présidente	Conférence suisse contre la violence domestique
DSAS	Chef SASoc	Vice-président	Comité de l'ARTIAS (Association romande et tessinoise des institutions d'action sociale)
DFIN	Chef SPO	Présidence en alternance	Conférence latine des chefs du personnel (Confédération, cantons romands, Berne, Tessin)
DAEC	Cheffe du Service des constructions et de l'aménagement	Présidente	Conférence Suisse des Aménagistes Cantonaux (COSAC)
DAEC	Cheffe du Service des constructions et de l'aménagement	Présidente	Conférence des offices romands d'aménagement du territoire (CORAT)

## 2.4 Conventions intercantionales en cours d'élaboration, de négociation ou de ratification

Actuellement, huit conventions intercantionales, essentiellement d'envergure nationale, sont en cours d'élaboration et de négociation au sein des conférences des directeurs ou en cours de ratification auprès des parlements cantonaux.

### Conventions intercantionales en cours d'élaboration, de négociation ou de ratification (état au 31.12.2017)

	Conventions (titre provisoire)	Date probable d'entrée en vigueur	Cantons concernés	Direction compétente	Conférence des directeurs cantonaux concernés	Etat au 31.12.17
1	Accord intercantonal universitaire (révision totale)	Inconnue	Tous les cantons	DICS	CDIP	Consultation du 1.8.2017 au 31.1.2018
2	Modification du Concordat du 24 mars 2005 sur l'exécution de la détention pénale des personnes mineures des cantons romands (et partiellement du Tessin)	01.04.2018	FR, GE, NE, JU, VD, VS, TI	DSJ	CLDJP	Adhésion de FR : 14.10.2015
3	9ème Convention relative à la Loterie Romande (C-LoRo) du 18 novembre 2005	Seconde consultation prévue en 2018	Cantons romands	DSJ	-	En cours de négociation
4	Convention intercantonale sur la surveillance, l'autorisation et la répartition du bénéfice des loteries CILP	Seconde consultation prévue en 2018	Cantons romands	DSJ	-	En cours de négociation
5	Fusion intercantonale Morat (FR) – Clavaleyres (BE) – Concordat sur la modification territoriale	01.01.2021	FR, BE	DIAP	-	En cours d'élaboration
6	Convention intercantonale sur les contributions des cantons aux hôpitaux relative au financement de la formation médicale postgrade et sur la compensation des charges (CFFP)	Inconnue (dès adhésion par 18 cantons)	Tous les cantons	DSAS	CDS	Loi d'adhésion et message en cours de préparation
7	Révision de l'Accord intercantonal sur les marchés publics	Inconnue	Tous les cantons	DAEC	DTAP	Réponse par le CE à la consultation sur la révision : 23.12.2014
8	Convention sur le service intercantonal d'entretien du réseau autoroutier des cantons de Fribourg, de Vaud et de la République et canton de Genève (Convention SIERA)	01.01.2019	GE, VD, FR	DAEC	-	Projet de convention presque prêt pour la commission interparlementaire

---

## 2.5 Conférence des Gouvernements de Suisse occidentale (CGSO)

Le comité de la Conférence des Gouvernements de Suisse occidentale (CGSO) s'est réuni à trois occasions en 2017. La présidence a été assumée par le canton de Genève.

Au travers de prises de position à l'attention de membres du Parlement fédéral ou du Conseil fédéral, les membres de la CGSO ont œuvré pour faire valoir leurs intérêts et influencer les débats et les décisions dans des dossiers d'importance particulière pour la région.

Ainsi la CGSO s'est prononcée en 2017 sur les dossiers suivants : le Projet fiscal 17, en concertation avec la Conférence latine des directeurs des finances, la loi sur les jeux d'argent, le programme de stabilisation 2017-2019 et l'encouragement de la mobilité internationale en matière de formation.

La CGSO a également fait part de la position des Gouvernements de la Suisse occidentale à travers des communiqués de presse, notamment au sujet de l'initiative populaire « No Billag », le Fonds pour les routes nationales et le trafic d'agglomération (FORTA) et la Réforme de l'imposition des entreprises (RIE III). En vue de la votation fédérale sur la RIE III une conférence de presse commune a été tenue avec la Conférence latine des directeurs des finances et la Conférence des chefs de département de l'économie publique de Suisse occidentale.

## 2.6 Rencontres gouvernementales bilatérales

La collaboration intergouvernementale au niveau bilatéral est marquée par des rencontres régulières avec les Gouvernements des cantons de Berne, Neuchâtel, Vaud et Valais. Pour la première fois, une rencontre de travail a également eu lieu avec le Conseil d'Etat du canton de Genève.

Les Gouvernements genevois et fribourgeois ont tenu une séance de travail le 27 juin 2017 à l'Institut Adolphe Merkle, à Fribourg. Cette rencontre s'inscrit dans la volonté du Conseil d'Etat du canton de Fribourg de rencontrer au moins une fois par législature ses collègues de chaque canton de la Suisse occidentale. Plusieurs sujets de la politique cantonale ont été traités dans le cadre de la séance de travail, tel la politique foncière active, l'organisation des marchés publics dans les cantons respectifs ou encore les effets de l'amnistie pénale sur l'aide sociale et les prestations complémentaires. Les deux gouvernements ont pu partager leurs expériences et leurs vues dans ces domaines et défis. Les échanges ont également permis de faire le point sur l'état d'avancement de dossiers fédéraux d'actualité, notamment le programme de développement stratégique de l'infrastructure ferroviaire et le Projet fiscal 17.

Les échanges du 29 août 2017 avec le Conseil d'Etat valaisan ont permis aux deux Gouvernements d'examiner différents projets de collaboration, ainsi que certains dossiers de politique fédérale. Les deux cantons ont saisi l'occasion pour faire le point et évoquer les étapes futures de la candidature « Sion 2026 » pour les Jeux olympiques. La situation des remontées mécaniques, la prévention des risques sismiques et la concrétisation de nouvelles collaborations dans le domaine de l'exécution des peines et des mesures ont également été abordés. La rencontre a enfin permis de faire le point sur l'état d'avancement de dossiers fédéraux d'actualité, notamment le système de la péréquation financière, la réalisation du Projet fiscal 17 et sa mise en œuvre dans les cantons, le projet de révision des redevances hydrauliques qui impacte fortement les régions alpines ainsi que l'achèvement complet du tunnel du Lötschberg dans le cadre de l'étape d'aménagement 2030/2035 de l'infrastructure ferroviaire (PRODES).

La rencontre du 8 novembre 2017 avec le Conseil d'Etat de Neuchâtel a mis un accent particulier sur la mobilité ferroviaire et notamment le programme de développement stratégique (PRODES) de la Confédération. Les deux Gouvernements ont également fait le point sur d'autres dossiers fédéraux, tel la réorganisation du domaine fédéral de l'asile et le Projet fiscal 17. Ils ont aussi profité de cette séance pour s'échanger sur leurs expériences dans le domaine de la mobilité douce.

## 2.7 Relations avec la députation fribourgeoise aux Chambres fédérales et avec les autorités fédérales

Les quatre rencontres organisées au cours de l'année 2017 entre le Conseil d'Etat et la députation fribourgeoise aux Chambres fédérales ont permis d'examiner avec attention des dossiers prioritaires pour le canton, notamment la réforme de l'imposition des entreprises, la péréquation financière fédérale, le programme de stabilisation 2017-2019,

l'encouragement de la formation, de la recherche et de l'innovation et le retrait du mandat de la perception de la redevance radio-TV à Billag SA.

## 2.8 Consultations fédérales

Le Conseil d'Etat a répondu à plus de 120 procédures de consultation émanant du Parlement et du Conseil fédéral, des départements et offices fédéraux, de la Conférence des gouvernements cantonaux ou de conférences nationales des directeurs cantonaux.

Titre	Organe consultant
Modification de l'ordonnance sur la transplantation	DFI
Modification d'ordonnances du domaine vétérinaire	DFI
Révisions de l'Ordonnance sur les produits chimiques et de l'Ordonnance sur les produits biocides	DFI
Révision de la loi fédérale sur la partie générale du droit des assurances sociales (LPGA)	DFI
Modification de l'ordonnance sur la fixation et l'adaptation de structures tarifaires dans l'assurance-maladie (TARMED)	DFI
Modification de l'ordonnance du 27 juin 1995 sur l'assurance-maladie (OAMal)	DFI
Modification de la LAVS (modernisation de la surveillance dans le 1er pilier et optimisation dans le 2e pilier de la prévoyance vieillesse, survivants et invalidité)	DFI
Droit d'exécution relatif à la loi du 18 mars 2016 sur l'enregistrement des maladies oncologiques	DFI
Modification de l'ordonnance sur l'assurance militaire (OAM); Prime d'assurance-maladie dans l'assurance militaire	DFI
Modification du règlement sur l'assurance-invalidité (RAI) – L'invalidité pour les assurés exerçant une activité lucrative à temps partiel (méthode mixte)	DFI
Modification de différentes ordonnances dans le domaine de la santé animale	DFI
Ordonnance sur la réforme de la prévoyance vieillesse 2020	DFI
Modification de l'annexe 1 de l'ordonnance sur l'assurance-accidents (OLAA)	DFI
Modification de la loi fédérale sur l'assurance-maladie. Adaptation des franchises à l'évolution des coûts	DFI
Révision du droit d'exécution suite à la révision de la loi sur les produits thérapeutiques (paquet d'ordonnances relatives aux produits thérapeutiques IV)	DFI
Révision de l'ordonnance du DFI sur le dossier électronique du patient: introduction des formats d'échange électroniques	DFI
Modification de l'ordonnance sur la prévention des accidents (OPA)	DFI
Modification de l'OPAS concernant "l'ambulatoire avant le stationnaire"	DFI
Révision partielle de la loi fédérale sur l'assurance-maladie (admission des fournisseurs de prestations)	DFI
Accélération des procédures d'asile (Restructuration du domaine de l'asile). Mise en vigueur partielle de la modification du 25 septembre 2015 de la loi sur l'asile (LAsi)	DFJP
Avant-projet de loi fédérale sur la révision totale de la loi sur la protection des données et sur la modification d'autres lois fédérales	DFJP
Code civil (Droit de l'adoption); Entrée en vigueur du nouveau droit	DFJP
Révision de la loi fédérale sur le droit international privé (arbitrage international)	DFJP
Loi fédérale sur les moyens d'identification électronique reconnus (loi e-ID)	DFJP
Projets d'ordonnances pour la mise en œuvre de la nouvelle loi fédérale sur la surveillance de la correspondance par poste et télécommunication	DFJP
Loi fédérale sur l'acquisition d'immeubles par des personnes à l'étranger (LFAIE)	DFJP
Plan sectoriel Asile (PSA)	DFJP
Modifications de l'ordonnance 2 sur l'asile relative au financement et de l'ordonnance sur l'intégration des étrangers	DFJP
Ordonnance sur les amendes d'ordre	DFJP
Projet de renouvellement du passeport: variantes de design	DFJP

<b>Titre</b>	<b>Organe consultant</b>
Dispositions d'exécution relatives à la modification du 16 décembre 2016 de la loi fédérale sur les étrangers (Gestion de l'immigration et amélioration de la mise en œuvre des accords sur la libre circulation des personnes)	DFJP
Projet de révision partielle de l'ordonnance relative aux brevets d'invention (Ordonnance sur les brevets, OBI)	DFJP
Approbation de la Convention du Conseil de l'Europe du 3 juillet 2016 sur une approche intégrée de la sécurité, de la sûreté et des services lors des matches de football et autres manifestations sportives	DFJP
Contre-projet direct à l'initiative populaire «Sortons de l'impasse ! Renonçons à rétablir des contingents d'immigration»	DFJP
Approbation et mise en œuvre de la Convention du Conseil de l'Europe pour la prévention du terrorisme et de son protocole additionnel et renforcement des normes pénales contre le terrorisme et le crime organisé	DFJP
Plan sectoriel Asile (PSA) - art. 20 OAT	DFJP
Mise en œuvre du projet visant à accélérer les procédures d'asile (restructuration du domaine de l'asile)	DFJP
Ordonnance sur l'aide au recouvrement des créances d'entretien du droit de la famille (Ordonnance sur l'aide au recouvrement, OAIr)	DFJP
Approbation et mise en œuvre de l'échange de notes entre la Suisse et l'UE concernant la reprise de la directive (UE) 2017/853 modifiant la directive de l'UE sur les armes; (Développement de l'acquis de Schengen)	DFJP
Plan sectoriel militaire 2017	DDPS
Ordonnance sur le Service de renseignement et ordonnance sur les systèmes d'information et les systèmes de stockage de données du Service de renseignement de la Confédération	DDPS
Ordonnance sur la surveillance des activités des services de renseignement	DDPS
Révision partielle de l'ordonnance sur l'encouragement du sport, de l'ordonnance du DDPS sur les programmes et les projets d'encouragement du sport et de l'ordonnance de l'OFSP concernnant «Jeunesse et sport»	DDPS
Révision totale de l'ordonnance sur les places d'armes, de tir et d'exercice (OPATE)	DDPS
Remaniement du plan sectoriel militaire : refonte de la partie «programme»	DDPS
Reprise et mise en œuvre du règlement (UE) 2016/1624 relatif au corps européen de garde-frontières et de garde-côtes (développement de l'acquis de Schengen)	DFF
Introduction de l'échange automatique de renseignements relatifs aux comptes financiers avec une nouvelle série d'états et de territoires dès 2018/2019	DFF
Révision de l'ordonnance régissant la TVA	DFF
Introduction de l'échange automatique de renseignements relatifs aux comptes financiers avec les Etats et territoires supplémentaires de l'Accord EAR à partir de 2018/2019	DFF
Modification de l'ordonnance sur les liquidités (OLiq)	DFF
Révision partielle de la loi fédérale sur la taxe d'exemption de l'obligation de servir (LTEO)	DFF
Modification de l'ordonnance sur l'infrastructure des marchés financiers (échange de garanties)	DFF
Modification de la loi sur les banques et de l'ordonnance sur les banques (FinTech)	DFF
Prise en compte fiscale des frais de garde des enfants par des tiers	DFF
Modification de l'ordonnance sur les fonds propres (leverage ratio et répartition des risques)	DFF
Accord d'assistance administrative en matière douanière avec les États-Unis	DFF
Ordonnance concernant une redevance sur le trafic des poids lourds liée aux prestations (Ordonnance relative à une redevance sur le trafic des poids lourds, ORPL)	DFF
Révision partielle de la loi sur l'unité monétaire et les moyens de paiement (LUMMP) (Suppression du délai d'échange des billets de banque)	DFF
Loi fédérale sur le calcul de la réduction pour participation en cas d'émission d'instruments dans le cadre du régime des établissements financiers trop grands pour être mis en faillite	DFF
Révision totale de la loi fédérale concernant la redevance pour l'utilisation des routes nationales (LVA)	DFF

<b>Titre</b>	<b>Organe consultant</b>
Loi fédérale sur l'impôt anticipé (LIA)	DFF
Révision totale de l'ordonnance sur les frais relatifs aux immeubles	DFF
Arrêtés fédéraux concernant l'approbation des accords avec Singapour et Hong Kong sur l'échange automatique de renseignements relatifs aux comptes financiers à partir de 2018/2019	DFF
Projet fiscal (PF17)	DFF
Révision totale de l'ordonnance du DFF sur l'imposition à la source	DFF
Paquet d'ordonnances environnementales de l'automne 2017	DETEC
Consultation informelle sur le guide « Principes et critères relatifs au trafic grandes lignes »	DETEC
Demande de transfert économique de la concession de Yes FM SA	DETEC
Mise en œuvre du premier paquet de mesures de la Stratégie énergétique 2050: modifications à l'échelon de l'ordonnance	DETEC
Révision partielle de l'ordonnance sur la radio et la télévision (ORTV)	DETEC
Plan sectoriel des transports - partie Infrastructure route	DETEC
Révision partielle de l'ordonnance relative à une redevance sur le trafic des poids lourds, de l'ordonnance sur les routes nationales, de l'ordonnance concernant l'utilisation de l'impôt sur les huiles minérales à affectation obligatoire dans le trafic routier et de l'ordonnance concernant les routes de grand transit	DETEC
Conception pour le fret ferroviaire	DETEC
Paquet d'ordonnances environnementales du printemps 2018	DETEC
Agenda 2030 de développement durable (Agenda 2030)	DETEC
Deuxième étape de la révision de la loi sur l'aménagement du territoire (LAT 2)	DETEC
Révision totale de l'Ordonnance sur la protection en cas d'urgence au voisinage des installations nucléaires (Ordonnance sur la protection d'urgence [OPU])	DETEC
Révision des prescriptions relatives au permis de conduire OPERA-3	DETEC
Révision de la loi sur les forces hydrauliques: réglementation de la redevance hydraulique après 2019	DETEC
Révision partielle de la loi fédérale sur l'expropriation (LEx)	DETEC
Conception relative au transport ferroviaire de marchandise : 2e consultation conformément à l'art. 20 de l'ordonnance sur l'aménagement du territoire	DETEC
Révision totale de l'ordonnance relative à la loi sur la durée du travail	DETEC
Etape d'aménagement de l'infrastructure ferroviaire 2030/35 (EA 2030/35)	DETEC
Onzième Conférence ministérielle ordinaire de l'OMC, Buenos Aires, 10 – 13 décembre 2017 : mandat de négociation pour la délégation suisse	DEFR
Ordonnance sur les travaux dangereux pour les jeunes	DEFR
Mise en œuvre de la décision de l'OMC concernant la concurrence à l'exportation	DEFR
Révision totale de l'ordonnance du DEFR concernant les conditions minimales de reconnaissance des filières de formation et des études post diplômées des écoles supérieures (CCM ES ; RS 412.101.61)	DEFR
Édiction de l'ordonnance sur la sécurité des appareils à gaz	DEFR
Édiction de l'ordonnance sur la sécurité des équipements de protection individuelle (ordonnance sur les EPI)	DEFR
Modification de l'ordonnance sur les travailleurs détachés en Suisse	DEFR
Train d'ordonnances agricoles 2017	DEFR
Révision de l'ordonnance sur la formation professionnelle (OFPr)	DEFR
Modification de l'ordonnance 2 relative à la loi sur le travail – Dispositions spéciales pour les cabinets vétérinaires et les cliniques vétérinaires (art. 21 OLT 2)	DEFR
Révision partielle de la loi fédérale sur les aides financières aux organisations de cautionnement en faveur des petites et moyennes entreprises et abrogation de la loi fédérale sur l'octroi de cautionnements et de contributions au service de l'intérêt dans les régions de montagne et le milieu rural en général	DEFR

Titre	Organe consultant
Arrêté fédéral relatif à un crédit-cadre destiné à augmenter la dotation du fonds de roulement en faveur de la construction de logements d'utilité publique	DEFR
Adaptation de l'annexe de l'ordonnance sur le bureau de notification pour les médicaments vitaux à usage humain	DEFR
Avant-projet de loi fédérale sur le traitement des données personnelles par le Département fédéral des affaires étrangères	DFAE
Loi fédérale sur le soutien à l'institution nationale des droits de l'homme	DFAE
Initiative parlementaire. Modifier l'article 53 CP	CAJ-N
Enregistrement de l'état civil et registre foncier	CAJ-N
13.426 Initiative parlementaire. Renouvellement tacite des contrats de services. Améliorer l'information et la protection des consommateurs et des consommatrices	CAJ-N
13.407 Initiative parlementaire Reynard. Lutter contre les discriminations basées sur l'orientation sexuelle	CAJ-N
15.410 Iv.pa. de Buman. Ancrer durablement le taux spécial de TVA applicable à l'hébergement	CER-N
Rétablissement de la souveraineté des cantons en matière de procédure électorale. Modification de la Constitution fédérale	CIP-E
15.468 Iv.pa. «LAMal. Renforcer la responsabilité individuelle»	CSSS-N
Mise en œuvre de l'initiative parlementaire 15.456 Reimann du 18 juin 2015 «Relever l'examen de contrôle périodique effectué par un médecin-conseil de 70 à 75 ans pour les conducteurs âgés»	CTT-N
Examen dans le cadre de la Convention OCDE sur la lutte contre la corruption d'agents publics étrangers (phase 4)	CdC
Contre-projet direct à l'initiative RASA : projet de prise de position commune	CdC
Troisième examen universel de la situation des droits de l'homme en Suisse (EPU) du Conseil des droits de l'homme des Nations Unies: consultation des cantons sur l'avant-projet du Conseil fédéral	CdC
Mandat de négociation pour un accord de libre-échange entre les États de l'Association européenne de libre-échange (AELE) et les États du Marché commun du sud (MERCOSUR)	CdC
Optimisation de la péréquation financière Confédération – cantons : rapport final et proposition	CdC
Monitoring du fédéralisme 2014 - 2016 : consultation sur le projet de rapport pluriannuel	CdC
Devoir de notification dans le cadre de l'Accord général sur le commerce des services AGCS de l'OMC	CdC
Dispositions d'exécution relatives à la modification de la loi sur les étrangers du 16 décembre 2016 (Gestion de l'immigration et amélioration de la mise en œuvre des accords sur la libre circulation des personnes)	CdC
Loi fédérale sur le soutien à l'institution nationale des droits de l'homme (LIDH) : prise de position de la CdC	CdC
Motion 13.3363 "Séparation des tâches entre la Confédération et les cantons"	CdC
Concordat intercantonal sur une assurance obligatoire contre les risques de tremblement de terre CIAT	CdC
Politique européenne : aides d'État – Consultation en prévision d'une prise de position des cantons	CdC
Concordat sur les jeux d'argent	CDCM
Péréquation financière 2018 entre la Confédération et les cantons	CDF
Stratégie nationale de protection de la Suisse contre les cyberrisques (SNPC)	CCDJP

## 2.9 Promotion de l'image du canton de Fribourg

L'association « Fribourgissima Image Fribourg », organe de promotion de l'image de Fribourg à l'extérieur du canton, a vu le jour en décembre 2013, sous l'impulsion du Conseil d'Etat, et mène depuis lors sa campagne de notoriété « Fribourg, le bonheur en plus ». En 2017, un nouveau partenaire, la Ville de Fribourg, a fait son entrée dans l'association, faisant ainsi passer le nombre de partenaires du partenariat public-privé à quatorze membres.

---

L'Etat de Fribourg assure la moitié du financement de l'association « Fribourgissima Image Fribourg ». Assuré par une collaboratrice basée à la Chancellerie d'Etat, le secrétariat de l'association apporte un soutien organisationnel et logistique indispensable au succès du projet : organisation des séances de travail, coordination des travaux, mise en œuvre des décisions, comptabilité et gestion financière. Il revient au comité exécutif de l'association, présidé par Danielle Gagnaux-Morel, Chancelière d'Etat, de concrétiser et mettre en œuvre le programme annuel. Réuni à sept reprises, le comité exécutif a poursuivi la stratégie et les objectifs de l'association. 2017, première année du renouvellement du mandat pour la période 2017-2019, a vu la concrétisation d'un certain nombre de mesures. Ainsi l'association s'est notamment impliquée dans l'organisation de la Coupe aéronautique Gordon Bennett, qui s'est déroulée en terres fribourgeoises au mois de septembre. Elle s'est exportée pour la première fois à Zurich avec le Festival des Lumières de Morat dans le cadre d'un projet commun de lanterne géante, exposée au Festival Illuminarium (16 novembre au 31 décembre 2017). La quatrième année d'activité de l'association a permis de relever de beaux défis, tout en continuant à enrichir la plateforme d'échanges créée autour de la campagne de notoriété. L'engagement des partenaires et leur volonté de s'associer pour promouvoir l'image du canton de Fribourg ne cesse de grandir et de s'intensifier.

## 3 Direction de l'instruction publique, de la culture et du sport

### 3.1 Collaborations intercantionales

La Direction ICS participe activement aux conférences intercantionales travaillant dans les domaines de l'instruction publique, de la culture et du sport. Alors que les collaborations ne concernant qu'un degré d'enseignement ou un service (en particulier Gymnase intercantonal de la Broye, Accord intercantonal universitaire, Conférence suisse des hautes écoles, Conférence universitaire de Suisse occidentale) sont évoquées dans le rapport d'activité 2017 de la DICS dans les chapitres des services concernés, les trois conférences ci-dessous sont plus globales et font l'objet d'une présentation détaillée dans ce chapitre.

#### 3.1.1 Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP)

Au cours de l'année 2017, la CDIP s'est réunie à trois reprises en séance plénière ordinaire. Elle a notamment traité des sujets et projets suivants : enseignement des langues, promotion des échanges et de la mobilité, fédération des identités numériques des utilisateurs scolaires, informatique au gymnase, stratégie 2017-2020 des Hautes Ecoles pédagogiques, révision des règlements de reconnaissance des diplômes d'enseignement, prévention et lutte contre la radicalisation, mesure de l'atteinte des compétences fondamentales.

Pour plus de précisions, on se référera au rapport d'activité et au site Internet de la Conférence à l'adresse [www.cdip.ch](http://www.cdip.ch)

Le Directeur ICS est membre de l'Assemblée plénière et, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016, du Comité de la CDIP. Le Secrétaire général de la DICS prépare les dossiers du Directeur ICS pour ses différentes séances. Par ailleurs, il est lui-même vice-président de la Conférence des secrétaires généraux et président de la Commission des secrétaires généraux. Il siège également au Comité de projet pour la fédération des identités numériques (FIDES) et, avec son homologue zurichoise, représente les cantons au « Koordinationausschuss Digitalisierung in der Bildung » (Comité de coordination Confédération – cantons pour la numérisation dans le domaine scolaire).

#### 3.1.2 Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin (CIIP)

Au cours de l'année 2017, la CIIP s'est réunie à quatre reprises. Elle a notamment traité des sujets et projets suivants : moyens d'enseignement romands, missions et prestations de RERO dès 2017, Swiss Library Service Plattform

---

(SLSP), enseignement portant sur l'informatique et la société numérique. Pour plus de précisions, on se référera au rapport d'activité et au site Internet de la Conférence à l'adresse [www.ciip.ch](http://www.ciip.ch)

Le Directeur ICS est membre de l'assemblée plénière de la CIIP. Le Secrétaire général de la DICS prépare les dossiers du Directeur ICS pour ses différentes séances. Il est membre de la Conférence des secrétaires généraux, et par ailleurs, préside la Commission de gestion de la CIIP.

### 3.1.3 Conférence de l'instruction publique de la Suisse du Nord-Ouest (NWEDK) et Conférence des régions alémaniques de la CDIP (D-EDK)

Depuis 2011, la NWEDK, comme d'ailleurs les autres régions alémaniques de la CDIP, délègue une grande partie de ses tâches à la D-EDK, en ce qui concerne l'harmonisation des plans d'étude (concrètement, le Lehrplan 21), la coordination des moyens d'enseignement et le développement de tests de référence et d'instruments d'évaluation. La NWEDK a traité des sujets spécifiques à la région, en particulier ceux relatifs au RSA (Regionales Schulabkommen). Pour plus de précisions, on se référera au rapport d'activité et au site Internet de la Conférence à l'adresse [www.d-edk.ch](http://www.d-edk.ch)

Le Directeur ICS est membre de l'assemblée plénière de la NWEDK et de la D-EDK. Le Secrétaire général de la DICS est membre de la Conférence des secrétaires généraux de la D-EDK, alors que c'est le chef du Service de l'enseignement obligatoire de langue allemande (DOA) qui siège à la Conférence des secrétaires de départements de la NWEDK.

## 3.2 Echanges scolaires

### 3.2.1 Généralités

Movetia ([www.movetia.ch](http://www.movetia.ch)), la Fondation suisse pour la promotion des échanges et de la mobilité (FPEM / SFAM / FPSM), est opérationnelle. Le coordinateur des échanges scolaire a participé à différentes manifestations, organisées par les services d'orientation scolaire et professionnelle dans le canton et en Suisse afin de promouvoir et transmettre des informations concernant les différents programmes d'échanges.

### 3.2.2 Douzième année linguistique (DAL)

Le nombre de participants et de participantes placés (en Suisse) pour la 12e année linguistique s'élève pour 2016/17 à 204 élèves. Le rapport entre alémaniques (53) et francophones (151) n'a toujours pas trouvé l'équilibre ; par conséquent, la répartition des placements provoque toujours des problèmes d'organisation. De plus, 30 élèves sont placés en variante 2 (échange réciproque). 82 ont été placé-e-s en variante 1 (pendulaires), tandis que 92 se trouvent en variante 3 (échange unilatéral dans une famille d'accueil). Le manque de familles d'accueil pour le placement des élèves reste toujours d'actualité.

(Partie francophone du canton = FRF, partie alémanique du canton = FRD, partiel alémanique suisse = DCH)

	Nombre d'élèves - 2016/17	Nombre d'élèves - 2017/18
FRF -> Tessin	0	0
FRD -> Tessin	0	0
FRF -> Suisse allemande	88	98
FRF -> FRD	57	45
FRD -> Romandie	23	15
DCH -> Romandie	36	29
Total filles	128	111
Total garçons	76	76
<b>Total</b>	<b>204</b>	<b>187</b>

### 3.2.3 Echanges élèves / classes (EC)

Durant l'année scolaire 2016/17, 235 classes ont participé aux divers échanges, impliquant ainsi 5200 élèves.

Les échanges d'élèves et de classes avec les différents types d'échanges annoncés à la coordination ont atteint pour l'année scolaire 2016/17 pour tout le canton de Fribourg, tous degrés confondus, le nombre de 5422 élèves.

Pour le canton de Fribourg : (Partie francophone du canton = FRF, partie alémanique du canton = FRD)

Nombre d'élèves 2016/17	FRF	FRD	CH	Etranger
Enfantine (0 classes & 0 Klassen)	0	0	0	0
Primaire (6 classes & 2 Klassen)	104	51	0	0
Secondaire I (34 classes & 7 Klassen)	859	132	0	0
Secondaire 1 (10 <sup>H</sup> ) (127 classes)	2928	984		
Secondaire II (12 classes & 4 Klassen)	50	67	0	0
Accueil classes d'ailleurs unilat.(non frib.) (ACA)(2 classes-0 Klassen)	25	0	0	0
Echanges linguistiques individuels S2 (ELI)	11	0	0	0
12 <sup>e</sup> année linguistique individuel (DAL)	146	21	37	0
12 <sup>e</sup> année linguistique type plus exigeant (FR-DAL)	0	0	0	0
Echanges individuels de vacances (FEA-EIV-SIV)	7	0	161	0
<b>Total 2016/17</b>	<b>4130</b>	<b>1255</b>	<b>37</b>	<b>0</b>

### 3.2.4 Echanges individuels de vacances (EIV)

Depuis le 01.01.2017, ce programme a été repris intégralement par Movetia avec une nouvelle plate-forme, à disposition de tous les cantons. Les statistiques 2016/17 complètes pour la Suisse et chaque canton seront publiées officiellement par Movetia dans le courant du printemps 2018. Pour toute la Suisse il y a eu 234 inscriptions et 161 ont été appariés (statistique partielle, été 2017)

Pour le canton de Fribourg : (Partie francophone du canton = FRF, partie alémanique du canton = FRD)

Appariés	Nombre d'élèves 2016/17
Suisse (26 cantons)	161
FRF -> Tessin	0
FRF -> Suisse allemande	7
FRD -> Romandie	5
<b>Total canton FR</b>	<b>7</b>

### 3.2.5 Movetia

Les responsables cantonaux des échanges linguistiques (RCE) entretiennent avec Movetia une étroite collaboration, notamment pour la diffusion de la documentation en matière d'échanges et de mobilité, sur le plan national et

international. Les programmes d'échanges européens sont encore partiellement bloqués, mais Movetia en collaboration avec les offices fédéraux s'efforce à trouver d'autres possibilités de solutions.

### 3.2.6 RCS (Région capitale suisse)

Les échanges « Immersion – Sprachbad » effectués les années passées dans la région capitale suisse ont été reconduits. Le soutien logistique est toujours assuré par le Forum du Bilinguisme à Bienne et le financement par la Région capitale suisse avec un montant annuel déterminé. Avec ce projet, Région capitale suisse complète des activités qui se déroulent déjà sur le plan cantonal ou communal et encourage ainsi d'une manière ciblée des échanges qui vont au-delà des frontières communales et cantonales des cantons de Berne, Valais, Fribourg, Soleure et Neuchâtel.

## 3.3 Gymnase intercantonal de la Broye (GYB)

### 3.3.1 L'école en bref

La particularité du GYB est de recevoir des élèves de la Broye domiciliés tant dans le canton de Fribourg que dans le canton de Vaud.

Etudes : maturité gymnasiale (toutes les options), école de commerce à plein temps débouchant sur une maturité professionnelle orientation Economie et services (système 3+1), école de culture générale, maturités spécialisées (domaines pédagogie, santé et social).

Elèves : 1199 au total (dont 6 élèves en séjour linguistique)  
 Corps professoral : 114 enseignant-e-s (92,2 EPT)  
 Directeur : M. Thierry Maire  
 Adresse : Rue du Gymnase 1, Payerne

### 3.3.2 Elèves

#### 3.3.2.1 Effectifs

	2016/17		2017/18		Classes	
	FR	VD	FR	VD	2016/17	2017/18
Gymnase	368	296	394	308	30	32
ECG (*)	174	208	185	238	16	18
Maturité prof. orientation Economie et services	9	16	2	15	1	1
Maturité spécialisée	29	23	30	21	3	3
<b>Total</b>	<b>580</b>	<b>543</b>	<b>611</b>	<b>582</b>	<b>50</b>	<b>54</b>

(\*) ECG = Ecole de culture générale (domaines santé et socio-pédagogique) et école de commerce.

Les femmes représentent 64 % de l'effectif.

#### 3.3.2.2 Certificats délivrés

- > Maturité gymnasiale : 164 candidats et candidates sur 172 ont réussi ;
- > Certificat de culture générale : 74 candidats et candidates sur 85 ont réussi ;
- > Maturité professionnelle (Economie et service) : 24 candidats et candidates sur 25 ont réussi ;
- > Maturités spécialisées : les 44 candidats et candidates ont réussi.

### 3.3.3 Marche générale de l'école

#### 3.3.3.1 Organes intercantonaux

Le Conseil du GYB exerce la haute surveillance sur l'établissement et assure sa bonne marche. En 2017, le Conseil est présidé par le Conseiller d'Etat en charge de la Direction de l'instruction publique, de la culture et du sport du canton de Fribourg.

La Commission interparlementaire est composée de 7 députés vaudois et 7 députés fribourgeois. En 2017, elle est présidée par une députée fribourgeoise.

---

La Commission consultative est composée de représentants des autorités locales, des parents d'élèves, des élèves et des enseignant-e-s.

### 3.3.3.2 Corps professoral

Le nombre de postes d'enseignant-e-s a augmenté afin de suivre l'évolution des effectifs. Les effectifs ont augmenté de manière importante cette année (+70 élèves) ; cela confirme la tendance de hausse constante prévue par l'étude démographique de 2013.

### 3.3.3.3 Activités et événements

Le programme culturel et les événements de l'année scolaire sont présentés sur le site Internet du GYB ([www.gyb.ch](http://www.gyb.ch)).

### 3.3.3.4 Option bilingue

A la rentrée 2017, le GYB compte 207 élèves en option bilingue, qu'il s'agisse de l'école de maturité (164), de l'école de commerce ou de l'école de culture générale (43).

## 3.4 Promotion des jeunes talents

Conseils, aménagements scolaires, aides financières (LoRo-Sport et/ou Fonds cantonal du sport), coordination avec les autorités scolaires et les associations sportives, développement du programme SAF, telles ont été les activités en lien avec la promotion des espoirs fribourgeois.

Grâce au dynamisme et à la professionnalisation de certaines fédérations sportives, de nouveaux projets sont venus s'ajouter à ceux déjà existants. En 2017, grâce à des aides toujours plus ciblées, 386 (370) jeunes sportives et sportifs et artistes de talent ont pu bénéficier d'aménagements scolaires leur permettant de mener en parallèle leur cursus scolaire et leur carrière sportive ou artistique.

# 4 Direction de la sécurité et de la justice

---

## 4.1 Collaborations intercantionales

### 4.1.1 Conférence des directrices et directeurs des départements cantonaux de justice et police (CCDJP)

Cette conférence a siégé à deux reprises en 2017. Elle a notamment traité les thèmes suivants :

- > Harmonisation de l'informatique policière ;
- > Harmonisation de l'informatique de la justice pénale ;
- > Convention administrative de coopération policière ;
- > Restructuration du domaine de l'asile ;
- > Retours et exécution des renvois en matière d'asile.

### 4.1.2 Conférence gouvernementale des affaires militaires, de la protection civile et des sapeurs-pompiers (CG MPS)

Cette conférence a siégé une fois en 2017. Elle a notamment traité les thèmes suivants :

- > Création d'un concordat intercantonal concernant l'assurance contre les tremblements de terre ;
- > Aménagement d'une plate-forme nationale dans le domaine de la protection ABC (atomique-biologique-chimique) ;
- > Instauration d'une journée informative obligatoire pour les Suissesses en matière de service militaire.

---

#### 4.1.3 Conférence latine des chefs de département de justice et police (CLDJP)

Cette conférence a siégé à deux reprises en 2017. Elle a notamment traité les thèmes suivants :

- > Mise en œuvre en Suisse latine d'un processus de type ROS (exécution des sanctions pénales orientées vers les risques) ;
- > Placement des jeunes adultes selon l'article 61 du code pénal ;
- > Mise en œuvre du Concordat réglant la coopération en matière de police en Suisse romande ;
- > Mise en œuvre de l'expulsion judiciaire ;
- > Mise en œuvre du nouveau droit des sanctions.

## 5 Direction des institutions, de l'agriculture et des forêts

---

### 5.1 Collaborations intercantionales

#### 5.1.1 Conférence des Directeurs de l'agriculture (CDCA)

La Conférence des Directeurs de l'agriculture (CDCA) s'est réunie à trois reprises en 2017. Les thèmes principaux étaient la politique agricole 22+, la révision de la loi sur l'aménagement du territoire et l'avenir d'AGRIDEA.

La CDCA a chargé un groupe de travail d'élaborer un document de réflexion pour le développement de la politique agricole (AP22+). La Directrice IAF, qui siège également au comité de la CDCA, a siégé dans ce groupe de travail. Deux réunions avec le Conseiller fédéral Johann Schneider-Amann ont eu lieu dans ce cadre.

La révision de la loi sur l'aménagement du territoire proposée par le Conseil fédéral (RPG2 – bâtiments hors de la zone à bâtir) a naturellement un fort impact sur l'agriculture. La CDCA a exprimé de sérieuses critiques sur ce projet.

La CDCA a également été fortement impliquée dans la définition de la future stratégie d'AGRIDEA. Ce processus sera terminé en 2018.

#### 5.1.2 Conférence pour forêt, faune et paysage (CFP)

La Conférence pour forêt, faune et paysage (CFP) a siégé à deux reprises en 2017. Les principaux thèmes traités ont été les suivants :

- > Conventions-programmes dans le domaine de l'environnement : regroupement en une seule convention-programme « Forêt » des quatre conventions-programmes « Forêt protectrice », « Ouvrages de protection » « Biodiversité forestière » et « Economie forestière » ;
- > Révision de la loi sur la chasse (LChP) ;
- > Plan d'action biodiversité.

#### 5.1.3 Conférence tripartite

La Conférence tripartite (CT) a été créée avec l'objectif de renforcer la collaboration entre la Confédération, les cantons, les villes et les communes, principalement concernant le développement et la coordination dans les agglomérations. Depuis 2017 la CT vise également un renforcement de la coopération entre espaces urbains et espaces ruraux.

La Directrice IAF fait partie de la délégation des cantons à la CT. La CT s'est réunie deux fois en 2017, notamment pour traiter des points suivants :

- > Rapport quinquennal sur le Projet de territoire Suisse ;
- > Politique des agglomérations 2016+.

---

## 6 Direction de l'économie et de l'emploi

### 6.1 Collaborations intercantionales

#### 6.1.1 Conférence des chefs des départements cantonaux de l'économie publique (CDEP)

L'assemblée générale de la CDEP a siégé à une reprise en 2017, alors que le groupe de travail s'est réuni deux fois.

Ces deux instances ont traité notamment :

- > du Projet fiscal 17;
- > des contingents 2017 de main-d'œuvre en provenance d'États tiers ;
- > des principales conditions-cadre pour l'économie numérique.

#### 6.1.2 Conférence des chefs des départements cantonaux de l'économie publique de Suisse occidentale (CDEP-SO)

L'assemblée générale de la CDEP-SO s'est réunie à deux reprises en 2017 et a notamment traité :

- > de l'engagement des cantons dans le cadre des Jeux Olympiques d'hiver 2016 ;
- > du Franc fort et tourisme d'achat ;
- > du programme de stabilisation et son impact sur les fonds de la Nouvelle Politique Régionale (NPR) ;
- > de l'état de la mise en œuvre de l'art. 121 a de la Constitution fédérale.

#### 6.1.3 Conférence des directeurs cantonaux de l'énergie (EnDK)

L'assemblée générale de l'EnDK a siégé deux fois en 2017. Cette instance a traité notamment :

- > du référendum sur la Stratégie énergétique 2050 ;
- > du lancement du nouveau Programme Bâtiments ;
- > des comptes 2016 et du budget 2018 de l'EnDK.

#### 6.1.4 Comité gouvernemental de la HES-SO

En 2017, le Comité gouvernemental de la HES-SO a tenu trois séances de travail.

Durant ces séances, le comité a traité notamment des questions suivantes :

- > Financement de la Ra&D pour la période 2017-2020 ;
- > Contributions de base de la Confédération : principes de clôture et création d'un fond de compensation ;
- > Approbation des comptes 2016 et adoption du budget 2018

### 6.2 Greater Geneva Berne area (GGBa)

Les responsables de marchés de la Promotion économique (PromFR) ont effectué des missions de démarchage avec Greater Geneva Berne area (GGBa) en France, en Allemagne, aux États-Unis, en Chine et au Brésil. Ils ont également participé à des événements et séminaires organisés par Switzerland Global Enterprise (S-GE) en Suisse et à l'étranger.

Les activités de démarchage à l'étranger ont amené la PromFR à accueillir en 2017 dans le canton de Fribourg une cinquantaine d'entreprises en provenance de 16 pays, dont une trentaine par l'entremise de GGBa. La France, le Brésil, l'Allemagne, les États-Unis, la Chine et la Russie sont les principaux pays de provenance de ces sociétés.

Le travail au sein de l'association de promotion économique de Suisse occidentale GGBa a ainsi généré trente visites d'entreprises dans le canton de Fribourg en 2017 et a permis de concrétiser quatre implantations devant créer une trentaine d'emplois à moyen terme.

## 6.3 Nouvelle Politique Régionale

La Nouvelle Politique Régionale (NPR) vise une croissance fondée sur l'innovation et la productivité, une meilleure compétitivité des régions et la création et le maintien d'emplois. Pour ce faire, elle encourage l'entrepreneuriat à travers un transfert de savoir, un développement des coopérations interentreprises ainsi qu'une préservation et concrétisation des infrastructures génératrices de valeur ajoutée. Une attention particulière est aussi accordée au tourisme du fait de son importance économique et des défis grandissants auxquels la branche est confrontée.

Deux projets internationaux avec des entreprises fribourgeoises ont obtenu l'aide de la part de la NPR : AlpLinkBioeco (opportunités liées à de nouvelles chaînes de valeur dans le domaine de la bioéconomie) et Sylvio (valorisation des déchets et sous-produits des filières bois pour l'épuration et le traitement de l'eau).

# 7 Direction de la santé et des affaires sociales

## 7.1 Collaborations intercantionales

### 7.1.1 Conférence suisse des directrices et directeurs cantonaux de la santé (CDS)

La CDS a poursuivi, de concert avec la Confédération, la Stratégie nationale de prévention des maladies non transmissibles (MNT). Elle a encouragé ses membres à renforcer la prévention dans ce domaine qui représente 80 % des coûts de la santé. Quant à la Stratégie nationale contre le cancer, elle a été prolongée de trois ans. Dans le cadre du Dialogue politique nationale de la santé, la CDS a approuvé le contrat-cadre d'eHealth Suisse, qui permettra d'accompagner la mise en place du dossier électronique du patient. Constamment préoccupée par la maîtrise des coûts de la santé, la Conférence s'est prononcée en faveur de la révision du Tarmed. Elle a par ailleurs décidé de privilégier le principe « l'ambulatoire avant l'hospitalier », appelant à une définition uniforme, dans le droit fédéral, des prestations judicieusement fournies en ambulatoire du point de vue médical. Enfin, la CDS a déploré le manque de donneurs d'organes en Suisse pour répondre aux besoins et demandé aux réseaux nationaux d'organes d'en déterminer les causes.

### 7.1.2 Conférence des directrices et directeurs cantonaux des affaires sociales (CDAS)

La CDAS, dont la Directrice de la santé et des affaires sociales est Vice-présidente, s'est donné un nouveau Président en la personne du Conseiller d'Etat saint-gallois Martin Klöti. Elle a été très active dans le dossier de l'asile, notamment pour mettre en place un encadrement et une formation suffisante pour les mineur-e-s non accompagnés et les jeunes. Dans cette perspective, la Conférence a insisté auprès de la Confédération pour que celle-ci relève substantiellement le forfait global qu'elle verse pour chaque requérant-e d'asile concerné.

La CDAS a soutenu la déclaration commune de la Conférence nationale en faveur de l'intégration des personnes handicapées sur le marché du travail, tout en soulignant l'importance du marché du travail secondaire (ateliers protégés). Avec la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP) et la CDS, elle a lancé la coopération intercantonale pour l'encouragement précoce, un moyen de garantir l'égalité des chances des enfants de 0 à 4 ans en posant les bases éducatives, linguistiques et psychologiques nécessaires.

### 7.1.3 Conférence latine des affaires sanitaires et sociales (CLASS)

La CLASS s'est réunie à cinq reprises. Elle a traité de divers thèmes liés à l'assurance maladie obligatoire. La planification hospitalière et les hospitalisations extracantonales l'ont particulièrement occupée. La Conférence a publié les résultats d'une étude sur les flux de patients et les taux d'hospitalisation dans les cantons romands, étude visant à comparer ces taux en fonction des cantons et des types d'établissement.

Du côté des affaires sociales, les membres de la CLASS ont abordé diverses facettes de l'endettement, notamment celui des jeunes adultes causé par des poursuites ouvertes pour non-paiement de primes d'assurance maladie par leurs parents durant leur minorité. La Conférence et ses groupements ont aussi poursuivi le traitement de dossiers de

---

promotion de la santé et de prévention, d'aide sociale ou d'institutions accueillant des personnes en situation de handicap.

#### 7.1.4 Conférence latine des Chefs des Départements compétents en matière d'asile et de migrants (CLDAM)

La Directrice de la santé et des affaires sociales est membre de la CLDAM, qui coordonne les positions et les tâches des cantons notamment dans la restructuration du domaine de l'asile.

## 8 Direction des finances

---

### 8.1 Collaborations intercantionales

#### 8.1.1 Conférence des directeurs cantonaux des finances (CDF)

Le Directeur des finances Georges Godel siège depuis 2017 au comité de la Conférence des directeurs cantonaux des finances (CDF), présidée par le Ministre des finances jurassien Charles Juillard. La CDF a tenu cinq séances en 2017 : les 27 janvier, 24 février, 1er et 2 juin, 29 septembre et 24 novembre.

L'assemblée générale annuelle s'est tenue lors de la séance des 1er et 2 juin dans le canton de Berne. Comportant tous les Directeurs et Directrices des finances des cantons suisses, elle accueille généralement le Chef du Département fédéral des finances (DFF) et des représentant-e-s de l'Administration fédérale des finances et des contributions ainsi que des chef-fe-s des Services cantonaux des finances et des contributions. Les principaux sujets traités ont été les suivants :

- > la réforme de l'imposition des entreprises III et le projet fiscal 17 ;
- > la prise en compte fiscale des frais de garde des enfants par des tiers ;
- > l'imposition d'après la dépense ;
- > l'échange automatique international des données fiscales ;
- > l'adaptation du modèle comptable harmonisé MCH2 ;
- > l'examen des rapports et comptes annuels de la Conférence et de ses organes (notamment comité, office de coordination et de consultation en matière fiscale, Conférence suisse sur l'informatique, Conférence suisse des impôts, groupe de travail sur la péréquation financière, organe de révision).

#### 8.1.2 Conférence des directeurs cantonaux des finances des cantons latins (CLDF)

La Conférence des directeurs cantonaux des finances des cantons latins (CLDF) réunit les Directeurs des finances des six cantons romands ainsi que des cantons de Berne et du Tessin. Elle est présidée par le Directeur des finances Georges Godel. La CLDF a tenu trois séances, les 24 avril en Valais, 31 août à Fribourg et 2 novembre dans le Jura. Elle accueille généralement des représentant-e-s des administrations cantonales des finances et de l'Administration fédérale des finances.

Les principaux sujets traités ont été les suivants :

- > la réforme de l'imposition des entreprises III et le projet fiscal 17 ;
- > la péréquation financière ;
- > le budget 2018 de la Confédération assorti du plan intégré des tâches et des finances 2019-2021 ;
- > le réexamen de la répartition des tâches entre Confédération et cantons.

#### 8.1.3 Conférence romande de la loterie et des jeux (CRLJ)

La convention entre les six cantons romands relative à la Loterie romande a institué la Conférence romande de la loterie et des jeux (CRLJ) dont la mission consiste à encourager la coordination de la législation et de la politique

---

administrative en matière de loteries et autres jeux d'argent dans le cadre des compétences reconnues aux cantons par le droit fédéral et la convention intercantonale.

Le Directeur des finances Georges Godel préside cette conférence, qui a tenu deux séances en 2017, le 5 mai à Lausanne et le 20 novembre à la Maison des Cantons à Berne. Les principaux sujets traités ont été les suivants :

- > l'état du dossier et les prochaines échéances de la nouvelle loi fédérale sur les jeux d'argent ;
- > la loi cantonale d'application de la loi fédérale sur les jeux d'argent ;
- > les conventions intercantionales et romandes sur les jeux d'argent ;
- > les prévisions des résultats de la Loterie romande pour 2017 et la répartition des bénéfiques ;
- > des procédures judiciaires en lien avec le Tactilo et l'Euro Lotto.

#### 8.1.4 Conférence spécialisée des membres de gouvernements concernés par la loi sur les loteries et le marché des loteries (CDCM)

Cette conférence s'est réunie à deux reprises, les 12 juin et 20 novembre. Les Directeurs des finances et de la sécurité et de la justice représentent le canton de Fribourg. Il a été notamment question de la loi sur les jeux d'argent, de la révision de la Convention intercantonale sur la surveillance, l'autorisation et la répartition du bénéfice de loteries et paris, de la révision de concordats régionaux et de l'utilisation de la taxe sur la dépendance au jeu.

## 8.2 La péréquation financière entre la Confédération et les cantons

En 2017, l'AFin a effectué les tâches suivantes en matière de péréquation financière et de répartition des tâches entre la Confédération et les cantons :

- > contrôle des données et analyse des incidences financières du système péréquatif (en collaboration avec le Service cantonal des contributions) : vérification des prévisions pluriannuelles effectuées par l'Institut BAK Basel Economics ; vérification des chiffres 2018 soumis par la Confédération ; estimation de l'incidence des bénéfiques réalisés par certaines sociétés disposant d'un allègement fiscal ou demandant un tel allègement sur les paiements reçus au titre de la péréquation des ressources ;
- > interventions aux niveaux fédéral et intercantonal au sujet du système péréquatif : préparation de la réponse du Conseil d'Etat à l'audit sur les chiffres péréquatifs 2018 ; information de la Députation fribourgeoise aux Chambres fédérales quant aux incidences potentielles du rapport du groupe de travail politique CdC « optimisation de la péréquation financière Confédération canton » ; contacts divers avec les autres cantons à faible potentiel de ressources au sujet de ce rapport et interventions coordonnées au niveau de la CdF et de la CdC ainsi qu'auprès du DFF ;
- > réexamen de la répartition des tâches : préparation des réponses du Conseil d'Etat et de la DFIN à diverses consultations et questionnaires de la CdC et de l'AFF au sujet du réexamen de la répartition des tâches entre la Confédération et les cantons ; transmission des informations et consolidation des prises de position au sein de l'administration cantonale ;
- > activités de coordination en lien avec les conventions-programmes dans le domaine de l'environnement : agrégation et transmission à l'Office fédéral de l'environnement des rapports annuels 2016 ; échanges divers avec les Directions et unités administratives cantonales concernées ;
- > entretien des contacts administratifs avec la Conférence des directeurs des finances, la Conférence latine des directeurs des finances, le Département fédéral des finances et les administrations des finances d'autres cantons ; réponses à diverses questions relatives à la RPT et à sa mise en œuvre.

---

## 9 Direction de l'aménagement, de l'environnement et des constructions

### 9.1 Collaborations intercantionales

#### 9.1.1 Conférence suisse des directeurs des travaux publics, de l'aménagement du territoire et de l'environnement (DTAP)

Lors des deux assemblées générales, la conférence a traité des questions en lien avec la révision de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire, 2e étape (LAT2), le projet FORTA, la planification de sites pour la logistique, la pesée des intérêts en aménagement du territoire, le projet Cargo souterrain, le projet Aurora (marchés publics), le BIM (modèle de données pour les constructions).

#### 9.1.2 Conférence des directeurs cantonaux des transports publics (CTP)

Lors de son assemblée annuelle, la conférence s'est penchée notamment sur la réforme du transport régional de voyageurs (TRV), la planification de l'étape d'aménagement ferroviaire 2030/2035 du programme de développement stratégique (PRODES 2030/35) et la maîtrises de système dans le domaine du transport des voyageurs.

#### 9.1.3 Conférence des transports de Suisse occidentale (CTSO)

Lors de ses deux séances, la conférence a évoqué notamment la planification de PRODES 2030/35 et la réforme du TRV.

#### 9.1.4 Conférence romande des travaux publics (CRTP)

L'assemblée annuelle de la CRTP s'est tenue à Fribourg. L'assemblée générale s'est tenue à l'Ecole des Métiers, avec la participation de 45 personnes. Les membres de la CRTP ont ensuite pu visiter l'Institut Adolphe Merkle, ainsi que, le lendemain, le chantier du Centre de maintenance et d'exploitation des TPF et le bâtiment Plexus de Groupe E.

#### 9.1.5 Conférence romande des marchés publics (CROMP)

La conférence s'est réunie à 5 reprises et a principalement travaillé à la révision du Guide romand sur les marchés publics.

#### 9.1.6 Conférence suisse des marchés public (CMP)

La conférence s'est réunie à 3 reprises avec comme thème principal les révisions parallèles de l'Accord intercantonal sur les marchés publics (AIMP) et de la loi fédérale sur les marchés publics (LMP).

#### 9.1.7 Comité directeur de l'association SIMAP (Système d'information sur les marchés publics en Suisse)

La DAEC, en tant que représentante du canton de Fribourg, a rejoint le comité en cours d'année et a assisté à trois séances, portant principalement sur la nouvelle version de SIMAP, en cours d'élaboration.

---

## 10 Chancellerie d'Etat

### 10.1 Conférence des chanceliers d'Etat et Conférence des chanceliers d'Etat des cantons latins

La Chancellerie d'Etat a participé aux deux séances annuelles de la Conférence des chanceliers d'Etat. Celle d'automne a eu lieu à Morat. Les principaux thèmes traités en 2017 ont été :

- > la planification politique ;
- > la concrétisation de la déclaration d'intention du vote électronique et l'élection des cinq représentants de la Conférence des chanceliers d'Etat (CDE) au comité de pilotage ;
- > la solution Lexfind à partir de 2017 ;
- > la Charte pour l'égalité salariale dans le secteur public.

## 10.2 Relations extérieures

Le secteur des Relations extérieures auprès de la Chancellerie d'Etat apporte un soutien au Conseil d'Etat pour assurer un lien entre le canton de Fribourg et son environnement extérieur, notamment les autres cantons, les conférences gouvernementales (CdC, CGSO), le Parlement fédéral, la Confédération et l'Union européenne. Les dossiers suivis par le secteur sont présentés dans le présent rapport au chapitre 2 « Activités gouvernementales ». Seules quelques activités particulières sont par conséquent présentées ci-dessous. La préparation des dossiers, la coordination intra- et intercantonale et le suivi des affaires fédérales, intercantionales et internationales constituent ses activités principales (cf. annexe A1).

### 10.2.1 Région capitale suisse (RCS)

Le secteur des Relations extérieures coordonne la mise en œuvre du projet Région capitale suisse (RCS) au sein de l'Etat de Fribourg.

Après six ans de travaux suite au lancement de la RCS, le projet est en phase de consolidation. Le thème prioritaire 2017 – « Cluster Food&Nutrition » – a figuré au premier plan : le Forum 2017 de la RCS à Berne lui a été consacré ainsi que trois plateformes qui ont permis aux principaux acteurs du domaine de l'agro-alimentaire de se rencontrer et d'échanger à intervalles réguliers dans le but de créer un réseau de compétences d'avenir, aux niveaux national et international et de développer des projets particuliers.

Les projets suivants ont été mis en œuvre ou poursuivis au cours de l'année 2017, avec la participation de l'Etat de Fribourg et aussi, pour certains de ces projets d'autres partenaires fribourgeois membres de la RCS (régions du Lac, de la Broye, de la Singine, Agglo de Fribourg et villes de Morat et Estavayer-le-Lac) :

- > le projet « Réseaux d'infrastructures – vers une Smart Capital Region ». Des projets clés, définis pour des priorités thématiques (p.ex. Smart Mobility ou Quartiers à énergie positive) ont été poursuivis sous la conduite du canton de Berne, avec l'appui de la RCS ;
- > le thème prioritaire de 2016 – « Pôle de santé Région capitale suisse » – a été approfondi. Suite au Forum de Soleure et à trois plateformes, le travail s'est orienté vers la formation du personnel qualifié des entreprises du bio-, medtech et pharma. Un recensement de toutes les entreprises travaillant dans le domaine de la santé a également été entrepris ;
- > au chapitre du bilinguisme, la RCS a développé et soutenu des projets de jumelages intercommunaux pour les échanges linguistiques entre les élèves, des échanges linguistiques pour les apprenti-e-s et la tenue dans différents cantons d'une journée du bilinguisme ;
- > la représentation des intérêts de la RCS au niveau fédéral, soit une tâche transversale développée en 2017 qui a fait l'objet, pour les affaires prioritaires, d'un travail de lobbying.

### 10.2.2 Intégration européenne et relations internationales

Le suivi et la mise en œuvre, au niveau cantonal, des Bilatérales I et II, ainsi que le dossier global de l'intégration européenne, constituent une tâche permanente du secteur des relations extérieures. La politique européenne de la Suisse a été marquée en 2017 par la concrétisation de la mise en œuvre de l'initiative « Contre l'immigration de masse ». Fin 2016, les Chambres fédérales se sont mises d'accord sur une loi d'application compatible avec l'Accord sur la libre circulation des personnes avec l'Union européenne (ALCP). En juin 2017, le Conseil fédéral a mis en consultation les modifications d'ordonnances requises pour mettre en œuvre la loi d'application de l'article 121a Cst. Dans ce cadre, les cantons ont opté pour une introduction par étapes de l'obligation de communiquer les postes vacants, d'autant que de nombreuses questions d'exécution n'ont pas encore été réglées, notamment celle du financement de la mise en œuvre. Le canton de Fribourg a participé à ce processus dans le cadre des procédures de consultation fédérales et par le biais de la Conférence des gouvernements cantonaux (CdC). Le Conseil fédéral

---

adoptera les nouvelles ordonnances au début de 2018 et fixera à ce moment la date de leur entrée en vigueur. La mise en œuvre en conformité avec l'ALCP a quelque peu calmé les relations entre la Suisse et l'UE, ce qui n'empêche pas cette dernière de mettre la pression pour une conclusion rapide d'un accord cadre pour régler les questions institutionnelles et demander des concessions à la Suisse dans d'autres dossiers ouverts (p.ex. l'accord sur les services financiers et l'accord sur l'énergie).

En ce qui concerne l'Assemblée des régions d'Europe (ARE), le directeur de la sécurité et de la justice, avec l'appui du secteur des Relations extérieures, a assuré la représentation du canton dans la délégation suisse présente à différentes réunions de cette assemblée. La participation du canton à certains projets de l'ARE a également été poursuivie, notamment dans le cadre du programme Eurodyssée, qui a abouti à l'échange de plusieurs jeunes professionnels entre le canton de Fribourg et des régions européennes. Enfin, un accord de coopération portant sur l'économie et l'innovation lie depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2014 la région française du Grand-Est (dont l'Alsace) au canton de Fribourg.

---

# A1 Activités – métiers du secteur relations extérieures auprès de la Chancellerie d'Etat - 2017

---

## A1.1 Relations avec la Berne fédérale

- > Organiser le lien et les rencontres entre le Conseil d'Etat et la députation fribourgeoise aux Chambres fédérales
- > Organiser des contacts entre le Conseil d'Etat et le Conseil fédéral
- > Organiser des contacts, dont les rencontres annuelles, entre le Conseil d'Etat et les hauts fonctionnaires de l'administration fédérale
- > Effectuer un travail de veille et intervenir au besoin dans les dossiers prioritaires et transversaux de la Confédération, à la demande des directions concernées (objets soumis aux Chambres fédérales)
- > Coordonner, au sein de l'administration cantonale, les consultations de la Confédération et d'autres instances externes (CdC, Parlement fédéral)

## A1.2 Coopération gouvernementale et intercantonale

- > Coordonner les relations du Conseil d'Etat et de l'administration cantonale avec la Conférence des Gouvernements cantonaux (CdC) et la Conférence des Gouvernements de Suisse occidentale (CGSO)
- > Coordonner, du point de vue du contenu, la préparation des rencontres du Conseil d'Etat avec les gouvernements des cantons limitrophes (NE, VD, BE) et d'autres cantons
- > Coordonner la participation du canton de Fribourg à la Région Capitale Suisse (RCS)
- > Préparer et coordonner le dossier « Fondation pour la collaboration confédérale – Fondation ch » pour la Chancellerie d'Etat qui siège au comité de cette fondation
- > Assurer le secrétariat de la Conférence des directeurs cantonaux des finances des cantons latins (CLDF)

## A1.3 International – Union Européenne

- > Coordonner la mise en œuvre des bilatérales et du dossier de l'intégration européenne dans le canton de Fribourg et évaluer leur impact
- > Organiser, sous mandat du chef de la DSJ, la représentation du canton de Fribourg à l'Assemblée des régions d'Europe
- > Participer à l'accueil de délégations étrangères et d'ambassadeurs/consuls
- > Assurer la mise en œuvre de l'accord de coopération économique et d'innovation avec la Région Grand Est (dont l'Alsace)
- > Contribuer, avec la Direction de l'économie et de l'emploi, à la participation du canton de Fribourg au programme Interreg V

## A1.4 Tâches spéciales

- > Liens avec la Commission des Affaires extérieures du Grand Conseil
- > Accompagnement et formation continue des directions sur les thématiques liées aux Relations extérieures